



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Réf.: 2014-12-D-3-fr-3

Orig : FR

Décisions de la réunion du Conseil supérieur des Ecoles européennes

2 – 4 Décembre 2014 à Bruxelles

Approuvé par procédure écrite n° 2015/01 en date du 2 février 2015

III. COMMUNICATIONS ECRITES

a) Résultat des procédures écrites auprès des membres du Conseil supérieur.2014-11-D-5-fr-1

Résultat de la procédure écrite n° 2014/14 - Nomination de l'inspectrice italienne pour le cycle secondaire

Par voie de la procédure écrite lancée le 13 mai 2014 et s'achevant le 20 mai 2014, le Conseil supérieur a accepté de désigner **Mme Diana SACCARDO** en qualité de membre italien du Conseil d'inspection secondaire, en remplacement de M. F. RICCIARDELLI.

Résultat de la procédure écrite: 2014/15 - Décisions de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 8 avril 2014 à Sofia (2014-04-D-3)

Par voie de la procédure écrite lancée le 13 mai 2014 s'achevant le 27 mai 2014, le Conseil supérieur a approuvé les décisions de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 8 avril 2014 – Document : 2014-04-D-3-fr-1.

Les décisions définitives: document - 2014-04-D-3-fr-2 sont publiées sur DOCEE.

Résultat de la procédure écrite : 2014/17 – Décisions de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 8,9 et 10 avril 2014 (2014-04-D-5-fr-2)

Par voie de la procédure écrite lancée le 23 mai 2014 s'achevant le 6 juin 2014, le Conseil supérieur a approuvées décisions de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 8,9 et 10 avril 2014 (2014-04-D-5-fr-2).

Les décisions définitives: document - 2014-04-D-5-fr-3 sont publiées sur DOCEE et sur le site web des Ecoles européennes.

Résultat de la procédure écrite 2014/18 – Nomination de l'inspecteur maltais pour le cycle maternel et primaire

Par voie de la procédure écrite lancée le 23 mai 2014 et s'achevant le 6 juin 2014, le Conseil supérieur a accepté de désigner **M. Antony GRECH** en qualité de membre maltais du Conseil d'inspection maternel et primaire, en remplacement de M. Georges MIFSUD.

Résultat de la procédure écrite : 2014/21- Tableau et mécanisme du Cost Sharing - Modèle structurel

Par voie de la procédure écrite lancée le 3 juin 2014 et s'achevant le 17 juin 2014, le Conseil supérieur a approuvé le mécanisme de partage des coûts exposé dans le document : Tableau et mécanisme du Cost Sharing - Modèle structurel.

Résultat de la procédure écrite : 2014/22- Culham – Nouvelles contributions Catégorie II

Par voie de la procédure écrite lancée le 16 juin 2014 et s'achevant le 30 juin 2014, le Conseil supérieur a approuvé le document : « Culham – nouvelles contributions Catégorie II » (2014-05-D-11-fr-2).

Résultat de la procédure écrite : 2014/23 Procès-verbal de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 8 avril 2014 à Sofia (2014-04-D-4)

Par voie de la procédure écrite lancée le 17 juin 2014 et s'achevant le 1^{er} juillet 2014, le Conseil supérieur a approuvé le projet du procès-verbal de la réunion non élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes du 8 avril 2014 à Sofia (2014-04-D-4-fr-1).

Le procès-verbal définitif : document - 2014-04-D-4-fr-2 est publié sur DOCEE.

Résultat de la procédure écrite n° 2014/24

- Nomination de l'inspectrice croate pour le cycle maternel et primaire

- Nomination de l'inspectrice croate pour le cycle secondaire

Par voie de la procédure écrite lancée le 20 juin 2014 et s'achevant le 4 juillet 2014, le Conseil supérieur a accepté de désigner

1. **Mme Ivana Pilko ČUNČIĆ** en qualité de membre croate du Conseil d'inspection maternel et primaire en remplacement de Mme Mihaela ADAMOVIĆ.
2. **Mme Gea CETINIĆ** en qualité de membre croate du Conseil d'inspection secondaire en remplacement de Mme Mihaela ADAMOVIĆ.

Résultat de la procédure écrite n° 2014/25 - Nomination de l'inspectrice luxembourgeoise pour le cycle maternel et primaire

Par voie de la procédure écrite lancée le 20 juin 2014 et s'achevant le 4 juillet 2014, le Conseil supérieur a accepté de désigner **Mme Arlette LOMMEL** à partir du 1^{er} octobre 2014 en qualité de membre luxembourgeois du Conseil d'inspection maternel et primaire en remplacement de M. Serge HASTERT.

Résultat de la procédure écrite N° 2014/27 – Proposition d'adaptation annuelle des rémunérations du personnel détaché, du Secrétaire général et des chargés de cours à compter du 1^{er} juillet 2012 (2014-05-D-12-fr-2)

Par voie de la procédure écrite lancée le 7 juillet 2014 s'achevant le 21 juillet 2014, le Conseil supérieur a approuvé la proposition d'adaptation annuelle des rémunérations du personnel détaché, du Secrétaire général et des chargés de cours à compter du 1^{er} juillet 2012 (2014-05-D-12-fr-2).

Résultat de la procédure écrite n° 2014/30 - Nomination de l'inspecteur hollandais pour le cycle secondaire

Par voie de la procédure écrite lancée le 8 juillet 2014 et s'achevant le 22 juillet 2014, le Conseil supérieur a accepté de désigner **M. Alex COENEN** à partir du 1^{er} septembre 2014 en qualité de membre hollandais du Conseil d'inspection secondaire.

Résultat de la procédure écrite N° 2014/32 – Budget rectificatif et supplémentaire 3/2014 (2014-07-D-10-fr-2)

Par voie de la procédure écrite lancée le 23 juillet 2014 s'achevant le 14 août 2014, le Conseil supérieur a approuvé le Budget rectificatif et supplémentaire 3/2014 (2014-07-D-10-fr-2).

Résultat de la procédure écrite n° 2014/34 - Nomination de l'inspectrice danoise pour le cycle maternel et primaire

Par voie de la procédure écrite lancée le 29 août 2014 et s'achevant le 12 septembre 2014, le Conseil supérieur a accepté de désigner **Mme Yvonne GAMMELGAARD** à partir du 1^{er} août 2014 en qualité de membre danois du Conseil d'inspection maternel et primaire en remplacement de M. Henrik TAUBER.

Résultat de la procédure écrite : 2014/36 – Projet de procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 8-10 avril 2014 (2014-04-D-6-fr-2)

Par voie de la procédure écrite lancée le 18 septembre 2014 s'achevant le 2 octobre 2014, le Conseil supérieur a approuvé le Projet de procès-verbal de la réunion élargie du Conseil supérieur des Ecoles européennes des 8-10 avril 2014 (2014-04-D-6-fr-2).

Le procès-verbal définitif: document - 2014-04-D-6-fr-3 est publié sur DOCEE.

Résultat de la procédure écrite n° 2014/39 - Nomination de l'inspectrice lettone pour le cycle secondaire

Par voie de la procédure écrite lancée le 1^{er} octobre 2014 et s'achevant le 15 octobre 2014, le Conseil supérieur a accepté de désigner **Mme Olita ARKLE** à partir du 22 septembre 2014 en qualité de membre lettone du Conseil d'inspection secondaire, en remplacement de M. N. VENZEGA.

Résultat de la procédure écrite n° 2014/43 - Nomination de l'inspectrice bulgare pour le cycle maternel et primaire

Par voie de la procédure écrite lancée le 28 octobre 2014 et s'achevant le 11 novembre 2014, le Conseil supérieur a accepté de désigner **Mme Reni RANGUELOVA** en qualité de membre bulgare du Conseil d'inspection maternel et primaire en remplacement de Mme Irina VASEVA.

Résultat de la procédure écrite n° 2014/44 - Nomination de l'inspectrice croate pour les cycles maternel et primaire et secondaire

Par voie de la procédure écrite lancée le 28 octobre 2014 et s'achevant le 11 novembre 2014, le Conseil supérieur a accepté de désigner **Mme Jasna ANIČIĆ** en qualité de membre croate du Conseil d'inspection maternel et primaire en remplacement de Mme Ivana PilkoČUNČIĆ et en qualité de membre croate du Conseil d'inspection secondaire en remplacement de Mme Gea CETINIĆ.

Résultat de la procédure écrite n° 2014/45 – Budget rectificatif n°4/2014 pour les Ecoles européennes

Par voie de la procédure écrite lancée le 4 novembre 2014 s'achevant le 14 novembre 2014, le Conseil supérieur a approuvé le Budget rectificatif n° 4/2014 (2014-10-D-42-fr-3).

IV. POINTS A

A.1. Nomination du Président du Jury du Baccalauréat européen 2015. (2014-09-D-45-fr-2)

Le Conseil supérieur approuve la nomination de la Présidente du Jury du Baccalauréat européen pour la session 2015 :

Madame Ivana BOZDĚCHOVÁ, de nationalité tchèque.

A.2. Harmonisation des modalités relatives à la retenue lors du départ d'un membre du personnel détaché pour cause d'ajustement différentiel à recevoir. (2014-10-D-24-fr-2)

Le Conseil supérieur décide d'approuver la nouvelle procédure pour déterminer le montant à retenir lors du départ d'un membre du personnel, suivant ainsi la recommandation du Comité budgétaire.

A.3. Nouvelle nomenclature du Budget à partir de 2016 (2014-10-D-22-fr-2)

Le Conseil supérieur prend note et décide d'approuver la proposition d'une nouvelle nomenclature budgétaire.

A.4. Programme pilote d'Orientation professionnelle pour le 1er cycle (2ème et 3ème années) du Secondaire (2014-09-D-54-en-3)

Le Conseil supérieur approuve le projet pilote du programme d'Orientation professionnelle pour le 1er cycle pour une entrée en vigueur au 1er septembre 2015. Le projet pilote peut être appliqué par toutes les écoles et sera évalué après une période de trois ans.

A.5. Paiement du minerval applicable à la catégorie III (2014-10-D-4-fr-2)

Le Conseil supérieur approuve la nouvelle proposition suivante :

L'encadrement des versements se compose de trois éléments :

- Le premier versement (25 % du minerval annuel) doit être effectué au plus tard le 30 juin précédant la rentrée scolaire suivante ;
- Les écoles doivent prévoir une périodicité régulière (par exemple mensuelle, bimestrielle, etc.) pour les versements ; et
- La date du dernier versement doit intervenir au plus tard le 31 mars de l'année scolaire en cours.

A.6. Règlement général des Ecoles européennes:

Remise de copies d'examen – Propositions de modifications du Règlement général (2014-09-D-31-fr-4)

Le Conseil supérieur approuve la proposition des modifications de texte aux articles 11, 18 et 31 du Règlement général, ainsi que son entrée en vigueur immédiate.

V. RAPPORT COMMUN DE LA PRESIDENCE BULGARE DES CONSEILS D'INSPECTION ET DU COMITE PEDAGOGIQUE DES CYCLES MATERNEL, PRIMAIRE ET SECONDAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2013-2014 (2014-09-D-47-bq-2)

+ Annexe : « Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2013-2014) – Suivi au 30 juin 2014 » (2013-08-D-12-en-8)

Le Conseil supérieur prend note du rapport commun de la présidence bulgare des Conseils d'inspection et du Comité pédagogique des cycles maternel, primaire et secondaire pour l'année scolaire 2013-2014, et de son annexe.

VI. BACCALAUREAT EUROPEEN 2014

a) Rapport du Président du Jury du Baccalauréat européen 2014 (2014-09-D-22-en-3)

Le Conseil supérieur prend note du rapport du Président de la session 2014 du Baccalauréat européen, plus particulièrement des recommandations résumées ci-après :

1. Préparer les épreuves du pré-Bac au Bureau central ;
2. Des spécifications claires pour les épreuves du Bac (et du pré-Bac) sont nécessaires pour toutes les matières.
3. Des lignes directrices détaillées sont nécessaires pour corriger les copies des candidats pour toutes les matières.
4. La participation de professeurs d'université à certaines activités du Baccalauréat.
5. Deux épreuves orales.
6. L'harmonisation des épreuves orales.

7. Gestion d'une base de données et analyse statistique approfondie des résultats du Baccalauréat.
8. Participation à des études internationales sur l'enseignement.

Ces recommandations devront désormais faire l'objet d'un suivi, le Conseil supérieur donnant ainsi mandat au Conseil d'inspection secondaire d'élaborer un document reprenant la liste des recommandations formulées dans ce rapport et dans les rapports précédents, ainsi que les actions entreprises et planifiées pour y remédier. Le Conseil supérieur décidera de la mise en œuvre concrète de celles-ci.

b) Rapport sur le Baccalauréat européen 2014 + Annexes. (2014-07-D-13-en-3)

Le Conseil supérieur prend note du rapport sur le Baccalauréat européen 2014 et de ses annexes.

VII. RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE BUDGETAIRE – 2013-2014 (2014-10-D-18-fr-2)

Le Conseil supérieur prend note du rapport de la Présidente bulgare du Comité budgétaire pour l'année scolaire 2013-2014.

VIII. RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES 2013 ET REPONSE DU SECRETAIRE GENERAL DES ECOLES EUROPEENNES (2014-10-D-19-fr-2)

Le Conseil supérieur prend formellement note du Rapport de la Cour des comptes relatif aux comptes annuels des Ecoles européennes pour l'exercice 2013 et il approuve la réponse du Secrétaire général, et il assure de faire le nécessaire pour le suivi des recommandations.

IX. POINTS B

B.1. Ecoles européennes de Bruxelles :

- **Création de l'Ecole européenne de Bruxelles Berkendael (2014-10-D-44-fr-2)**
- **Création des sections linguistiques estonienne, lettone et slovaque et développement de la section lituanienne au cycle secondaire à Bruxelles (2014-11-D-7-fr-1)**
- **Autorité centrale des inscriptions : Bilan de la politique d'inscription 2014-2015 et propositions de lignes directrices pour la politique 2015-2016 (2014-11-D-6-fr-1)**

Le Conseil supérieur de décembre a décidé de lancer une procédure écrite concernant ces trois documents:

Ces trois procédures écrites sont subordonnées à une décision favorable du Conseil des ministres belge concernant la prolongation de la mise à disposition du site de Berkendael. En cas de décision négative, la procédure écrite sera annulée.

Le dernier jour du Conseil, le Secrétaire général a présenté une nouvelle proposition concernant la création, le développement et l'implantation des sections linguistiques dans les Ecoles de Bruxelles. Les trois documents ont été amendés conformément à la proposition présentée.

En outre, le Conseil supérieur a demandé d'ajouter un bilan statistique de la situation des effectifs scolaires à Bruxelles.

B.2. Situation de la section germanophone à l'École européenne de Mol (2014-09-D-37-en-3)

Le Conseil supérieur approuve la proposition du document de créer un groupe de travail chargé d'évaluer la situation de la section germanophone de l'École européenne de Mol, et qui devra étaler ses travaux dans une période de deux ans. Un rapport intermédiaire sera présenté au Conseil supérieur de décembre 2015.

B.3. SAI (Service d'Audit interne) – Planification de l'audit interne stratégique 2015-2017 (2014-11-D-10-fr-1)

Le Conseil supérieur prend note et approuve la planification de l'audit interne stratégique pour les années 2015 à 2017, présentée par le SAI, en tant qu'instance d'audit interne du système des Ecoles européennes comme décidé par le Conseil supérieur. Il est aussi décidé d'ajouter au plan 2015/2017 une mission relative à la gouvernance de la communication en matière de sécurité et de sûreté au sein des écoles.

B.4. Révision du Règlement financier (2014-10-D-21-fr-2)

Le Conseil supérieur décide d'approuver les amendements du Règlement financier et ses Modalités d'exécution comme présenté ci-joint à l'Annexe A (Règlement financier) et à l'Annexe B (Modalités d'exécution).

Le Conseil supérieur approuve une prolongation du mandat du groupe de travail, de 12 à 18 mois, – ou la création d'un nouveau groupe de travail – afin de poursuivre l'étude des quelques thématiques résiduelles évoquées ci-dessus, avancées par les organes consultés ou identifiées durant le processus de révision, comme il est mentionné dans le document du groupe de travail, considérant également les questions mentionnées dans la note de la Commission européenne en date du 14 novembre 2014, dans l'optique d'avancer une proposition concrète en temps utile pour le Conseil supérieur de décembre 2015 ou d'avril 2016.

B.5. Créations et suppressions de postes de détachés dans les cycles maternel, primaire et secondaire : année scolaire 2015-2016 (2014-10-D-5-fr-4)

Le Conseil supérieur décide d'approuver la proposition consolidée des créations et suppressions de postes de détachés, sous réserve des modifications transmises en séance par les délégations, et il propose ensuite de lancer une procédure écrite auprès des membres afin d'obtenir la confirmation écrite de chaque délégation pour le 19 décembre 2014, au plus tard.

- Communication du Secrétaire général : « Cost sharing »

Le Secrétaire général reçoit le mandat de préparer un document de travail concernant les solutions envisageables pour la future dotation en personnel des écoles, reprenant des propositions quant au financement par d'autres organismes, dans le cadre du cost sharing, ainsi que des informations actualisées sur le cost sharing avec les États membres, en particulier sur les

postes à temps plein qui restent non pourvus et qui doivent être remplacés par des chargés de cours. Le débat sur les chargés de cours sera aussi rouvert.

B.6. Création d'un Groupe chargé d'indiquer la stratégie IT pour les outils de communication, administratifs et financiers (2014-11-D-13-fr-1)

Le Conseil Supérieur prend note de la demande de création du groupe permanent chargé de la stratégie pour les outils de communication, administratifs et financiers (IT-ADM) et le remplacement de l'ancien « groupe de Pilotage ICT » par le nouveau groupe permanent de stratégie IT à finalités pédagogiques (IT-PED) « Groupe de pilotage de l'IT pédagogique ».

Il propose néanmoins que cette proposition soit soumise aux comités préparatoires de février et mars 2015, en incluant les modifications émises en séance, avant de lui être représentée en avril 2015.

B.7. Proposition de modification du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen (applicable pour la session du Baccalauréat 2015) (2014-09-D-17-fr-3)

Le Conseil supérieur prend connaissance du présent document qui intègre les demandes de modifications émises au sein du CPM, à travers la procédure écrite 2014/41 et décide d'approuver l'ensemble des propositions de modifications (sous réserve des modifications mineures constatées en séance), afin de permettre l'entrée en vigueur de ce règlement d'application pour la session de Baccalauréat déjà en cours.

B.8. Proposition de modification du Règlement intérieur du Comité budgétaire des Ecoles européennes : 2009-D-185-fr-6 (2014-10-D-40-fr-2)

B.9. Proposition de modification du Règlement intérieur du Conseil supérieur des Ecoles européennes : 2010-D-154-fr-1 (2014-11-D-2-fr-1)

Faute de consensus quant à l'approbation des deux documents précités, le Conseil supérieur mandate le Secrétaire général, d'apporter les modifications émises en séances aux deux propositions afin de les soumettre ultérieurement aux membres.

A noter que la majorité des membres est contre la publication des enregistrements des réunions du CS.

B.10. ECOLES EUROPEENNES AGREEES

Rapport d'audit de l'EuropaSchool UK" (2014-09-D-1-en-2)

Le Conseil supérieur décide d'accorder l'agrément reconnaissant l'Enseignement européen dispensé à l'« Europa School UK », dans les cycles maternel et primaire et il décide de donner mandat au Secrétaire-général de signer une Convention d'agrément couvrant les cycles Maternel et Primaire pour trois ans.

Dossier de conformité - Scuola per l'Europa di Brindisi (2014-07-D-14-en-2)

Le Conseil supérieur approuve le dossier de conformité de la « Scuola per l'Europa di Brindisi ». Il considère que ce dossier répond aux exigences de la deuxième phase du processus d'agrément et de coopération.

XI. DATE DE LA PROCHAINE REUNION:

Les 15, 16 et 17 avril 2015 à Prague (République Tchèque)